

**RASSEMBLEMENT CONTRE LA BAISSSE DES DOTATIONS D'ETAT
AUX COLLECTIVITES
ETAIN 24 JANVIER 2015**

Avant d'aborder la question qui nous rassemble, je tiens à vous remercier de votre participation et à excuser Philippe GERARDY Président de la Codecom qui a un empêchement majeur ce matin. Je souhaite rappeler le rôle des élus municipaux, nous ne sommes pas élus pour nous servir mais pour faciliter la vie quotidienne des habitants et assurer le « bien vivre ensemble ».

Quand nous construisons une école ou un local associatif et mettons en place les services de restauration et de périscolaire, un centre aéré, c'est pour les enfants et leurs parents.

Quand nous soutenons nos associations, chauffage et éclairage gratuits, nous œuvrons pour un meilleur « vivre ensemble » avec l'indispensable volet prévention de la jeunesse.

Quand nous organisons un service de distribution de plateaux repas et de pain, quand nous assurons un service de transport gratuit pour nos aînés, quand notre CCAS apporte une aide financière aux personnes isolées de plus de 60 ans aux reversions insuffisantes, nous assurons notre devoir de solidarité.

Dernier exemple, quand nous procédons à la réfection d'un trottoir c'est pour le confort des piétons.

Nous avons chaque année, de nombreux projets en faveur des habitants. Nous devons faire des choix pour établir le budget communal.

Premier souci, ne pas augmenter les taux d'imposition, c'est-à-dire la charge qui pèse sur le contribuable dans un contexte économique et social difficile. Nous n'avons pas augmenté les impôts locaux les deux dernières années et nous ne voulons pas les augmenter en 2015.

Deuxième souci : le recours à l'emprunt. Il doit être raisonnable, il l'est à ETAIN. L'endettement de la Ville est de 380 euros par habitant contre une moyenne de 1 100 euros dans les communes semblables de même strate de population.

Quand une collectivité emprunte, c'est pour faire des travaux utiles. Je n'admets pas la culpabilisation permanente contre les Elus locaux sur cette

question de l'endettement qui serait excessif alors qu'il ne représente que 9,2% de l'endettement national tandis que celui de l'Etat est de 1 800 milliards d'euros sans oublier le rôle de l'austérité et de la Banque Centrale Européenne dont le rôle a grand besoin d'être revu.

Quand les dotations de l'Etat diminuent, que les transferts de charges augmentent, c'est un vrai casse-tête. Je vous donne deux chiffres. En 2013, le total de la dotation globale de fonctionnement de l'Etat octroyée aux collectivités (Communes, Codecoms, Départements et Régions) était de **41.5 milliards d'euros**. En 2017, au terme des baisses successives, la dotation de l'Etat sera ramenée à **29 milliards d'euros soit globalement 35 % de diminution** selon l'association des Maires de France. C'est inimaginable.

Rien que pour 2015, la baisse globale sera de 3.67 milliards d'euros. Rapportée au budget de la Ville d'ETAIN, cela représente plus de 50 000 euros soit plus de 10 fois la subvention octroyée à l'USEB ou encore l'équivalent du coût de réfection de trottoirs de l'Allée Molière et de l'Avenue des Clairs Chênes effectuée en 2014.

Comme l'association des Maires de France unanime, la municipalité estime que ce plan de réduction drastique et inédit, s'il reste en l'état, va entraîner un impact sur les services de proximité ainsi que sur l'investissement public. Moins de travaux, c'est moins de travail confié aux entreprises, ce qui ne contribue pas à relancer la croissance.

Malgré les nombreuses interventions de l'association des Maires de France auprès du gouvernement pour limiter cette baisse en soulignant son caractère récessif, ce dernier a maintenu sa position.

C'est pourquoi l'association des Maires poursuit son action pour infléchir la position gouvernementale. Dans ce cadre, la municipalité a organisé ce rassemblement avec signature d'une pétition qui sera adressée au Premier Ministre.

Nous demandons notamment :

⇒ Le réexamen du plan de réduction des dotations de l'Etat.

⇒ L'arrêt immédiat des transferts de charges et des mesures normatives, sources d'inflation de la dépense.

⇒ La réunion urgente d'une instance nationale de négociation pour remettre à plat les politiques publiques et européennes imputant les budgets des collectivités.

Après les horribles crimes d'il y a 15 jours, le Premier Ministre a annoncé une prochaine loi de finances rectificative afin de donner davantage de moyens à l'armée, à la gendarmerie, à la police nationale et au renseignement. Cela tranche singulièrement avec la période antérieure au cours de laquelle la RGPP a supprimé 10 000 postes de gendarmes, 700 postes dans le renseignement ainsi que dans la justice.

A notre sens, cette loi rectificative doit impérativement s'étendre à la justice et aux collectivités territoriales : elle doit donner l'occasion de réexaminer le plan de réduction des dotations comme l'ont demandé 15 000 conseils municipaux qui ont adopté la motion des Maires de France.

A notre niveau, nous sommes déterminés à poursuivre l'action avec détermination pour éviter l'intolérable dégradation des dotations de l'état afin que nous puissions poursuivre nos actions en faveur de tous les Stainois (travaux, investissements, soutien majeur aux associations...) ainsi que notre politique de solidarité envers ceux, toujours plus nombreux qui sont confrontés aux difficultés sociales, au chômage et à la précarité.

Si nous avons fait appel à votre participation aujourd'hui, c'est parce que vous êtes concernés en premier lieu. Si les collectivités, la mairie sont obligées de procéder à des choix du fait de l'austérité et de la baisse de leurs budgets, cela aura d'une manière ou d'une autre un impact sur la population.

Ce rassemblement n'est qu'une étape. Nous vous proposons la signature d'une pétition qui vous est soumise par mes collègues et qui sera adressée au premier ministre.

Je vous remercie de votre attention.

Jean PICART